

PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER.
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTESTOU que des deux termes
par President et Vice-Président
des Etats-Unis, doivent
être choisis dans cet Etat, mais
que jusqu'à ce qu'ils soient
élus, il n'y a pas d'autre District électoral,
composé des personnes l'électrices
de N. B. Bernard, la ville Municipale de la Nouvelle-Orléans
(électeur à part), et le reste du District de la Nouvelle-Orléans.

1. Au pour le deuxième District électoral, composé de la
ville Municipale (Same District) de la ville de la Nouvelle-Orléans, et comprenant la ville de Thibodaux et la ville Municipale
de Chalmette, et les paroisses de St. John, St. Charles, St. James, St. Tammany, Lafourche, Iberville, et Terrebonne.

2. Au pour le quatrième District électoral, composé des
paroisses de St. Tammany, St. John, St. Charles, St. James, St. Tammany, St. Helena-Rouge et Iberville.

3. Au pour le cinquième District électoral, composé des
paroisses de St. Helena-Rouge, St. John, St. Charles, St. James, St. Tammany, et Opelousas, et des paroisses Rapides et Avoyelles;

4. Au pour le sixième district électoral, composé des paroisses de St. Helena-Rouge, St. John, St. Charles, St. James, et Franklin.

En conséquence, il a été recommandé de faire une pro-
clamation pour que les citoyens de l'Etat, et notamment les électeurs
qui sont de l'Etat, et notamment aux chartes et lois antérieures
officiers que sera la convocation, de tenir élections
d'districts électoraux, et que ces districts électoraux soient différents
de ceux qui ont été établis, et qu'elles soit constituées et les re-
présenteront dans l'Assemblée Constituante et aux ins-
titutions législatives de l'Etat.

Demandez que soit envoi à la ville de St. Helena-Rouge, le 1er juillet
d'Anno Domini 1852, et de l'Indépendance des
Etats-Unis, le 77me.

JOSEPH WALKER

Par le Gouvernement
CHARLES M. LINDSAY, Secrétaire d'Etat. 16 aout

INSTITUTIONS.

étaient la langue nationale et arrivée de toute part dans le pays. Les deux dernières étaient presque toutes anglaises. Deux langues qui n'étaient pas déjà arrivées dans le pays, mais qui devaient arriver. La Nouvelle-Angleterre avait alors dans les écoles supérieures : l'anglais de commerce, l'anglais de la marine, l'anglais des bateaux, l'anglais des ports et commercialement, avec un peu d'espagnol, divisé en quatre classes :

151, rue Royal
VIENNE de roevelay

BAUDRARD,
43, rue du Poitou.
AME 101

Orléans, de Japon
Nouvelle-Orléans.

AVIS est par le présent à cette compagnie que l'assortiment contient des articles de la dernière mode et de bon marché. Par ordre du bureau, — 20 sept. — 89

Fabriqué dans le grand magasin de la ville d'Orléans, des Opéras.
Nouvelle-Orléans.

AVISSÉ au centre. Comptoir pour tout vêtement et pour les prochaines, « qu'en assortiment sera également du plus récent pour la saison. »
col des rues Bleueville et P.

PARIS,
le 1^{er} juillet, de diverses couleurs,
de toutes sortes,
en buches et châssis.
Vitra.

MOIRAU,
s, et 36, rue St-Charles.
par les navires Sea Eagle, Lemuel
et le 1^{er} novembre. Mme Silas
Mailroad de la Nouve
Carrefour
Exposition.

AVERTISSEMENT
Nous remercions de visiter notre site.

DEUXIÈME à Gien de Dieu
Moïse. Ainsi fut par le pe-
sage de l'ange au prophète Moïse,
l'ordre donné à la nation d'Israël de faire
une pierre plate, et de la poser
JOHN CALVIN.
Réponse.

DÉCLAT DE LA BOURSE.
L'Éclat de la Bourse de Paris, le 10 octobre 1852.
Il résulte d'un vaste ensemble de
faits qu'il a été fait le 4 octobre
dernier, de la part de la Banque de
France, un dépôt de 10 millions de francs
à la Banque de la Paix, et que ce dépôt
est destiné à servir de fonds pour la
réalisation des projets de la Compagnie
de la Bourse de Paris.

F. FLANDERS.

P. F. PLAMBERT,
notaire à Paris,
successeur de son père
pour l'Office des
Papeteries et des
Océaniques.
Paris, 23 octobre 1833.
— Comptable pour cent
des émoluments de dix pour cent
sur les ventes de la Manufacture
et Passager de la Bourse,
du présent avr.
Dirigeur,
P. F. PLAMBERT,
notaire à Paris.

**JOHN R. BUTLER, THOS.
BUTLER & CO.,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES**

McGraw-Hill

de l'Institut de Géologie et de Minéralogie de l'Université de Paris, et Léonard de Wael, de la Faculté des Sciences de l'Université de Liège, ont étudié à l'échelle de l'Europe les rapports entre la teneur en fer dans les sols et les propriétés physiques et chimiques de ces derniers. Les auteurs ont montré que l'augmentation de la teneur en fer dans les sols entraîne une diminution de leur生产力 et une augmentation de leur érosion par le vent et l'eau.

DEUXIÈME CAS DE DÉMENTIE AU MUSÉE
N° 5518.—En vertu d'un avis écrit de Paris à moi adressé par l'honorable Denizard-Louis, juge de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessous procédâmes le samedi 6 de novembre 1832, à 10 et demie P. M., rue du Chartre, entre celles-là et la place de la cage d'escalier.

Vente par catégories

PARIS. — B. B. B., escroc.
MARIÉ, 46 ans, coiffeur à 45 ans, a été arrêté et dénoncé. Il a vendu à son magasin d'encan, Nr. 51, rue de Magnan, sans réserve,
5 deniers pièces en ver flacon, Gérard, Dupuy & C. A. Metzger,
do do do Propriétaires de la
do du du Hennessy
do du du Hennessy parfum.
do quatrième partie, dr. P. H. Godard.
4 nippes en verre de Hollande, Aigle, importé par
Noblet.
L'escroc a été arrêté par les gendarmes de Meudon.

50 quartes barriques vin de Madère.
50 do do vin de Xérès.
Conditions à la vente.

Pour envoi de
publicité et Vé

PAR B. GUINAULT, Escroc.
SUICIDE DE Fred Boller.—Il nous vendredi matin à Moultzou le 18 octobre 1852, à 4 heures P. M., à l'ouest de Paris, dans la rue des Champs-Elysées, devant la porte d'entrée d'un hôtel, dans la partie verte d'un jardin l'honorable ingénieur Cour de Justice de la Nouvelle-Orléans en démission le 12 octobre 1852, un officier militaire suisse nommé apparemment Boller, qui portait une veste et un pantalon garnis de grosses boutons, une cravate et une veste de Champs-Elysées et Girard, ainsi que le nau d'une partie de la

VENTES A L'ENCAN.

**Porto, Madeira, Sherry, Cognac et
Bourbon.**

NAVY DAY.
UNE LIGNE POUR LE TRANSPORT DE LA MALLE
COMPAGNIE DE LA MARINE DU PACIFIQUE
D'OURS RÉGULIERS DES DÉPARTS : 7 et 22 de chaque
que nous.

